Formation transmission

Se préparer à transmettre sa ferme

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor - Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

OBJECTIFS

Anticiper et construire son projet de reprise

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

4 jours de formation pour anticiper et construire son projet de reprise.
J1 : Réflexion sur son projet de transmission
J2 : Comment faciliter la relation porteur de projet transmission et porteur de projet à l'installation?
J3 : Appréhender les aspects juridiques, économiques, sociaux et fiscaux d'une transmission
J4 : Plan d'action pour réussir son projet de transmission

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail individuel puis mise en commun avec le groupe
Apports théoriques par l'intervenant

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Distribution d'un carnet de bord personnel en début de la formation afin d'identifier les étapes à accomplir d'ici la retraite, mais également pour y laisser des traces des préoccupations et questionnements des stagiaires. Un temps sera accordé en fin de chaque journée de formation pour renseigner l'évolution du projet.
Tour de table à la fin de chaque journée.
Évaluation écrite individuelle en fin de formation.
En fin de formation, un point sera fait de manière écrite et orale pour évaluer la satisfaction des stagiaires par rapport aux objectifs initiaux

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 40 98 56 879 00013

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 4 jour(s)
DATE LIMITE : 02/11/2020

TARIFS

Adhérent	**80 €**
Non adhérent	**80 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Aurélie Brimbeuf
contactap22@orange.fr
Agriculture Paysanne 22
93 Bd Edouard Prigent
22000 Saint Brieuc

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Pic nic à prévoir - Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/02/2021	22 Côtes-d'Armor	Agriculture Paysanne 22
19/01/2021	22 Côtes-d'Armor	Agriculture Paysanne 22 Afocg 44
15/12/2020	22 Côtes-d'Armor	Agriculture Paysanne 22
17/11/2020	22 Côtes-d'Armor	Agriculture Paysanne 22 MSA

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)